

MONTANT DES DROITS D'INSCRIPTION POUR 2022-2023

Les frais d'inscriptions comprennent les droits de scolarité, la cotisation pour la bibliothèque interuniversitaire et les frais de gestion (montants fixés au niveau national).

Droit national - niveau Licence		Droit 1er (E1) Taux plein	Droit 2nd (E2) Taux réduit
DAEU / Capacité de droit	Droit niv. Licence	113,00 €	113,00 €
BUT / Licence / Licence Pro	BU	34,00 €	X
PASS	Frais de Gestion	23,00 €	X
2 ^{ème} et 3 ^{ème} années médecine / pharmacie / sage-femme			
Catégorie 1	Total	170,00 €	113,00 €
Droit national - niveau Master + DE Docteur pharmacie (cycle court)		Droit 1er (E1) Taux plein	Droit 2nd (E2) Taux réduit
Master (M1-M2)	Droit niv. Master	186,00 €	159,00 €
4 ^{ème} et 5 ^{ème} années sage-femme	BU	34,00 €	X
4 ^{ème} , 5 ^{ème} et 6 ^{ème} années médecine et pharmacie	Frais de Gestion	23,00 €	X
DE docteur en pharmacie (cycle court)			
Catégorie 2	Total	243,00 €	159,00 €
Droit national - Ingénieur		Droit 1er (E1) Taux plein	Droit 2nd (E2) Taux réduit
Prépa ingénieur	Droit Ingénieur	544,00 €	401,00 €
3 ^{ème} , 4 ^{ème} et 5 ^{ème} années ingénieur	BU	34,00 €	X
	Frais de Gestion	23,00 €	X
Catégorie 3	Total	601,00 €	401,00 €
Droit national - Doctorat		Droit 1er (E1) Taux plein	Droit 2nd (E2) Taux réduit
Doctorat	Droit Ingénieur	323,00 €	243,00 €
HDR	BU	34,00 €	X
	Frais de Gestion	23,00 €	X
Catégorie 4	Total	380,00 €	243,00 €
Droit national - Site santé DES / DESC / Capacité de médecine / DFMS / DFMSA/ DE docteur en médecine et pharmacie		Droit 1er (E1) Taux plein	Droit 2nd (E2) Taux réduit
DESC (diplôme d'études spécialisées complémentaires) Médecine et biologie médicale	Droit niv. Méd. Autres	445,00 €	335,00 €
DES (diplôme d'études spécialisées) médecine et pharmacie	BU	34,00 €	X
Capacité de médecine / DFMS / DFMSA DE docteur en médecine (cycle long) DE docteur en pharmacie (cycle long)	Frais de Gestion	23,00 €	X
Catégorie 5 & 6	Total	502,00 €	335,00 €

En plus des frais d'inscription, des contributions spécifiques et facultatives, donnant accès à des services supplémentaires pourront être demandées par les composantes pour certaines formations. En cas de perte, les duplicatas de cartes sont payants (15 €).

MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement se fait **exclusivement** :

- Par carte bancaire pour les inscriptions en ligne
- Par carte bancaire, par chèque ou par virement pour les inscriptions effectuées via le formulaire d'inscription.

Au-delà d'un montant de **210 €**, les étudiants peuvent demander à payer ces frais en 3 fois :

- Les étudiants qui s'inscrivent par le web en font la demande directement sur la plateforme d'inscription.
- Les étudiants qui effectuent une inscription gestionnaire formulent leur demande de paiement en 3 fois à leur composante et le retourneront complété et signé par le détenteur du compte, accompagné d'un RIB et d'une photocopie de la carte d'identité du détenteur (si celui-ci n'est pas l'étudiant).